

AVERDON



Bulletin Municipal Janvier 2025



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

 02.54.20.16.59
 mairie.verdon@wanadoo.fr

**Le secrétariat est ouvert les lundis et jeudis
de 14h00 à 18h30**

**Le secrétariat de mairie est ouvert uniquement sur
rendez-vous les :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00
Mardi, vendredi de 14h00 à 16h00**

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI





**Les informations et alertes
de votre Mairie sont sur
PanneauPocket**

1

Téléchargez gratuitement
l'application

2

Recherchez votre Commune
ou votre Code Postal

3

Cliquez sur le  pour
l'ajouter à vos favoris et
recevoir les notifications



Scannez-moi





SOMMAIRE

Édito du maire	p 3
État Civil et assistants maternels	p 4
Finances/Résultat 2023	p 5
Réalisation 2024	p 6
Vie communale en photos	p 7
Salle des fêtes et Tarifs Communaux	p 8
Salle des jeunes et Rappel	p 9
Cérémonies et diplôme	P 10
Ventes de terrains 2025	P 11
Christophe MARION (votre député)	P 12
AIMRA	p 13
Les Pompiers	p 14
Le coin des associations	p 15-21
Ecole Averdon	p 22
Le SIVOS	P 23
Le RPE	p 24
Vallée de la Cisse	p 25
ADMR	p 26
Présence verte	p 27
Le pays des châteaux	p 28
Agglopolys	p 29
C I A S	p 30
Guide et calendrier du compostage	p 31-32
Réserve naturelle	p 33
Calendrier des Manifestations	p 34
Les annonceurs	p 35-36



**Partenaire officiel
de Panneau
Pocket**



**Retrouvez la Gendarmerie de VEUZAIN SUR LOIRE –
HERBAULT
sur l'application mobile**

La municipalité d'Averdon remercie les annonceurs qui ont aidé au financement de ce bulletin en lui confiant leur publicité.

Bulletin municipal édité par la commune d'Averdon
Conception et réalisation: Commission communication
Tirage à 350 exemplaires

- Directeur de la publication : Didier MOELO
- Impression: Imprimerie ISF-Blois-Vendôme.



LE MOT DU MAIRE

Chères Averdonnaises, chers Averdonnais,

À l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

La dernière page de 2024 vient d'être tournée. Cette année encore, les défis ont été nombreux, et certaines espérances ont laissé place à des déceptions.

Toutefois, nous avons continué à avancer, avec la conviction que chaque effort contribue à l'avenir de notre commune.

L'État, engagé dans un plan de réduction de ses dépenses, impose des contraintes budgétaires croissantes aux collectivités. Investir coûte de plus en plus cher et les aides de l'État se raréfient. À Averdon, nous avons choisi de préserver nos finances tout en poursuivant des projets essentiels pour le bien-vivre de nos habitants et l'attractivité de notre territoire.

Pour répondre à ces enjeux, la solidarité entre communes est indispensable. La Communauté d'Agglomération mène une politique ambitieuse pour soutenir le développement économique, les énergies renouvelables, les infrastructures de transport le petit et grand cycle de l'eau et les activités culturelles. Ces efforts doivent se poursuivre pour offrir à notre jeunesse des raisons de rester sur notre territoire.

Je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent pour notre commune : les conseillers municipaux, le personnel communal, les bénévoles des associations.

Je ne voudrais pas conclure sans avoir une pensée pour ceux qui sont confrontés à des difficultés et particulièrement nos amis agriculteurs qui souffrent d'une conjoncture très difficile et d'une météo peu clémentine.

Que cette nouvelle année leurs soit plus favorable et soit placée sous le signe de la tolérance, de la solidarité et qu'elle vous apporte sérénité, bonheur, joie de vivre et santé afin de pouvoir en profiter et partager.

Bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous.

Didier MOELO

Cérémonie des vœux - 17 janvier 2025



Etat Civil 2024

Décès

Le 1 ^{er} Février 2024	Magdeleine QUINET	97 ans
Le 16 Juin 2024	Claude LESOURD	89 ans
Le 25 décembre 2024	Christian SAMYN	83 ans



Mariages

Le 27 janvier 2024
Sébastien BECQUART et Pauline SILVA COSTA



Le 8 juin 2024
Mickaël LEBERT et Aurélie PIOCHON



Pacs

Le 24 octobre 2024
Eddie JAURE et Isabelle JOLIVEAU

Naissances

Le 26 janvier 2024	Marceau BOUCLET
Le 8 février 2024	Eden ESTEVE
Le 12 février 2024	Marceau BRILLANT
Le 9 mars 2024	Basile TRIMAUD
Le 24 juin 2024	Alba TAVARES



Assistants Maternels

Mme Françoise ARQUILLE
4 bis chemin de la grand' pierre
Tél. : 06 66 71 76 86
@Mail : ffarq@free.fr et

Mme Nathalie CHEREAU
4 Les Tresseaux
Tél. : 02 54 20 18 12

Mme Patricia LE THUAUT
20 rue des saisons
Tél. : 02 54 20 89 06

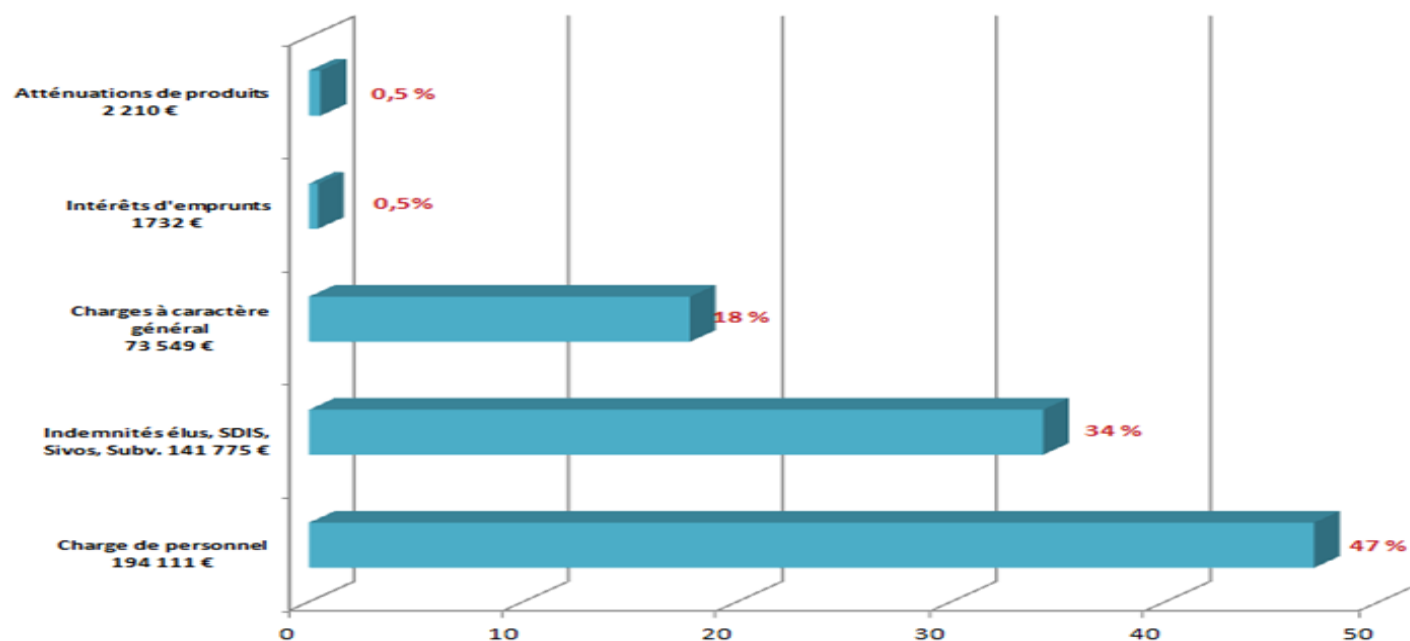
M. Laurent ARQUILLE
4 bis chemin de la grand' pierre
Tél. : 06 12 16 11 26
@Mail : laurent.arquille@outlook.fr

<https://www.assistant-maternel-41.fr>

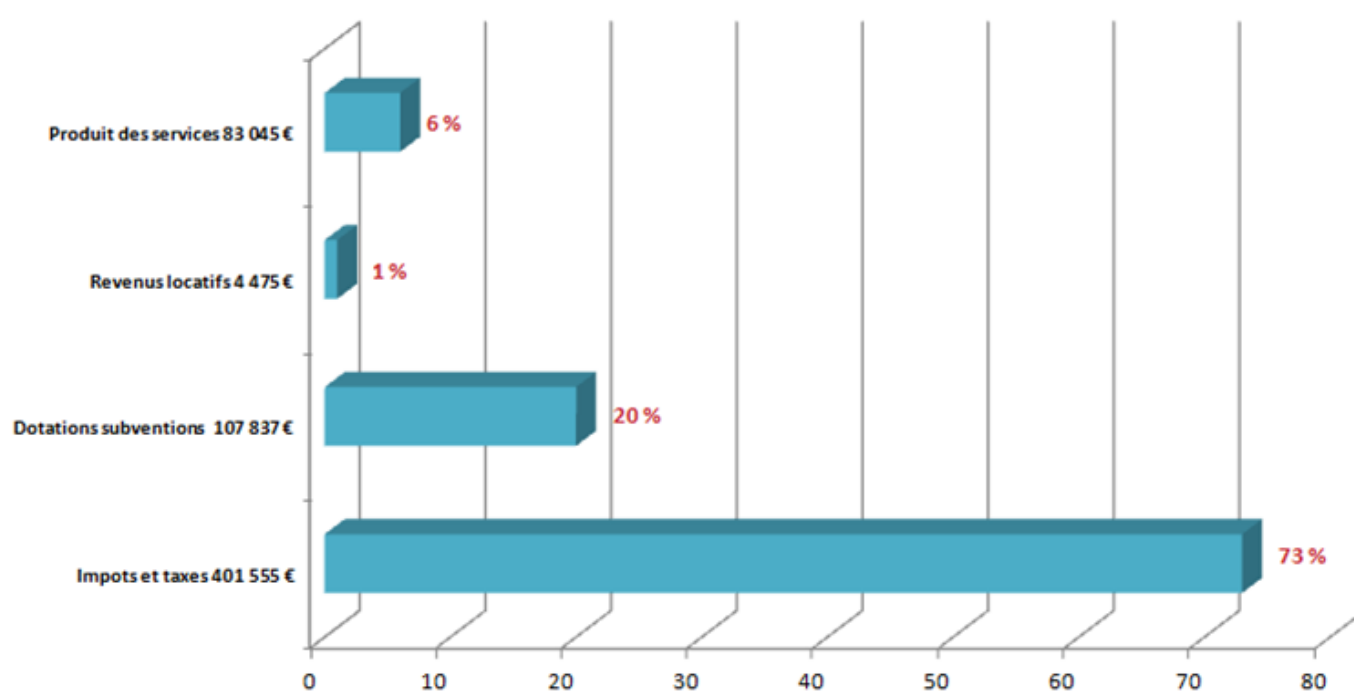


FINANCES - RESULTATS 2023

Dépenses de fonctionnement : 413 377 €



Recettes de fonctionnement : 596 912 €



INVESTISSEMENTS 2023

DEPENSES		RECETTES	
Remboursement capital de la dette	7 500 €	Versement du FCTVA	68 848 €
Voirie	60 408 €	Taxe d'aménagement	8 563 €
Matériels, équipements	4 509 €	Subventions EDF	7 808 €
Réfection cour de la mairie	20 334 €	Subventions Département	13 000 €
Toiture Garage	10 007 €	Subventions Travaux Mairie	152 930 €
Travaux Mairie	52 876 €		
Récupération Eaux Pluviales	13 025 €		
Radiateurs Salle des Fêtes	7 016 €		
Etudes Travaux Eglise	8 400 €		
Report sur l'exercice 2023	67 074 €		
Total	251 149 €	Total	251 149 €

Vie Communale en photos

Le bardage de l'école réalisé cet été.



Coût 64.924,56 euros TTC

Plantations arbres : étang et terrain de loisirs



Coût 14.542,00 euros TTC

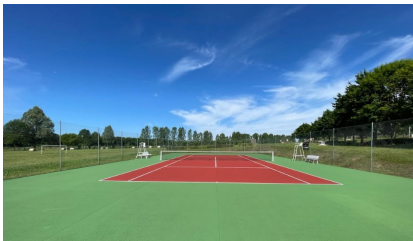


Achat d'une remorque citerne

Coût 4.185,30 euros TTC



Nouveau look de notre boîte à livres réalisé par nos agents communaux



Réfection et nettoyage

Coût 4.315,10 euros TTC



Lave linge, Four et frigo cantine

Coût 9.063,10 euros TTC



Table de Ping Pong, chaises ext. Barnums, Tabouret garderie

Coût 1.763,96 euros TTC

Ajout éclairage public Malakoff



Coût 4.137,94,10 euros TTC

Route du Plessis



Route de Mézières



Nouveau carrefour à Villiers



Coût total voirie 44.670,10 euros TTC

N'oublions pas notre charcutier
Le mardi après midi



Les décorations de Noël



Course cycliste du 18 et 19 mai

Concert à l'Église



Le goûter des anciens animé en
chansons par Christine LC.



Jean baptiste BOSCS
Concert à l'Église

Les arbres abattus autour de notre Etang ont pu être enfin enlevés. La météo n'a pas été de notre côté cette année pour finir le nettoyage.

Les fissures sur la route autour de notre Centre Bourg ont été rebouchées.

Salle des fêtes et Tarifs communaux

Location de la salle des fêtes – capacité 100 personnes - **Barnums** capacité 250 personnes

Pour tout renseignement complémentaire ou pour réserver, s'adresser au secrétariat de la mairie. Les barnums communaux seront installés dans le jardin de la mairie pendant la période estivale (de début mai à fin septembre) et pourront être loués pour le week-end aux seuls habitants d'Averdon.

L'utilisation de la salle des Fêtes et des barnums est subordonnée au versement d'une caution de **500€** pour la salle des fêtes comme pour les barnums; une attestation d'assurance responsabilité civile sera également demandée pour toute location.

SALLE DES FETES		
Tarifs 2025	commune	hors commune
vin d'honneur (6 heures) sauf weekend	52,00 €	102,00 €
Tarif week-end (samedi et dimanche)	204,00 €	408,00 €
Chauffage (d'octobre à février / mars)	40,00 €	65,00 €
Caution	500,00 €	
1 ensemble table à tréteaux et 2 bancs	5,00 €	
Ménage	50,00 €	
Caution ménage	50,00 €	
JARDIN DE LA MAIRIE		
Barnums + tables + chaises (48 heures)	154,00 €	
<i>Réservé aux habitants d'Averdon</i>		
Caution	500,00 €	
CIMETIERE		
Concessions 30 ans	102,00 €	
Concessions 50 ans	153,00 €	
cases-urnes 15 ans	255,00 €	
Cases-urnes 30 ans	510,00 €	
dispersion des cendres	gratuit	

La dispersion des cendres dans le jardin du souvenir est gratuite.

Ont droit à une sépulture dans le cimetière d'Averdon :

- les personnes décédées sur le territoire de la commune
- les personnes domiciliées dans la commune
- les personnes non domiciliées dans la commune mais ayant droit à une place dans une sépulture de famille
- les personnes non domiciliées dans la commune mais démontrant des liens particuliers avec Averdon

Pour 2 m² de caveau concédé : dimension du caveau 1,4 m x 2,40 m

Toute demande de travaux doit faire l'objet d'une autorisation du maire.

Jardin du souvenir : la dispersion des cendres est effectuée après autorisation du maire

LE COIN JEUNES



Rappelons que la salle pour nos jeunes reste à disposition à tout moment. Il suffit de se rapprocher de la mairie pour la remise des clés

RAPPEL NUISANCES SONORES et INCIVILITE

Rappel des horaires réglementés des sources de nuisances sonores par l'arrêté du Préfet de Loir-et-Cher en date du 26 novembre 1999 :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Le respect de ces horaires facilitera une bonne entente avec votre voisinage.



Afin de ne pas gêner le voisinage, prenez la précaution d'éviter de laisser aboyer votre chien trop longtemps.

Bien évidemment ON EVITE cela !

Nous vous indiquons que les nuisances sonores se déroulent aussi bien de jour comme de nuit. « Prévenir vos voisins » est un acte de civisme mais le bruit doit être maîtrisé.



ANIMAUX



**BRICOLAGE,
JARDINAGE**



FETES,



CEREMONIES du 8 MAI et du 11 NOVEMBRE 2024 à AVERDON

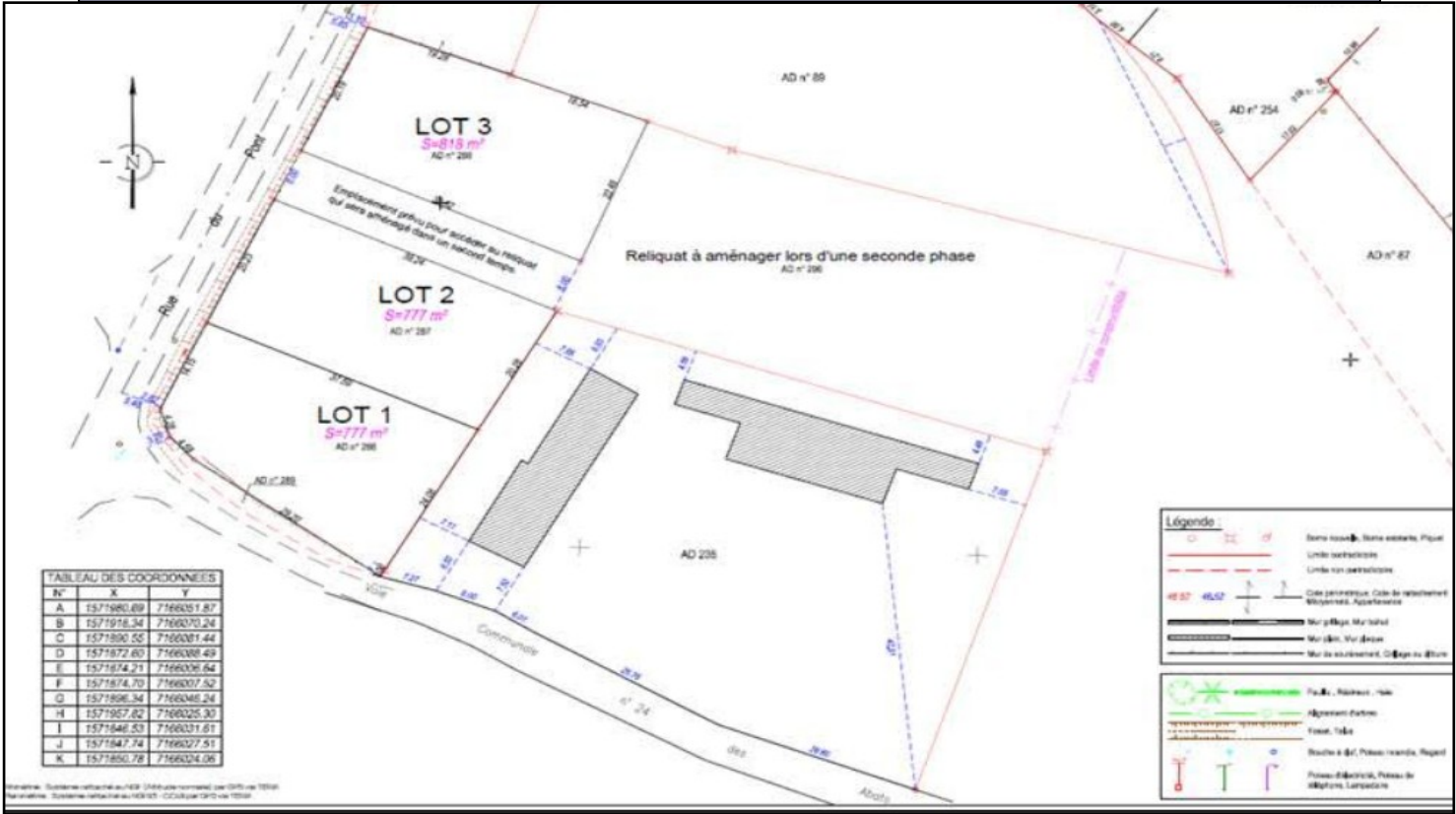


Le diplôme

Notre commune a obtenu un diplôme de Bronze pour le taux de participation citoyenne aux élections législatives.
Nous avons atteint un score de 76.84 % de votants.
Bravo à nos concitoyens.



Ventes de 3 terrains aux ABATS en 2025



Lot 1 et 2 : prix de vente 35000 euros l'unité
pour le Lot 3 : prix de vente 37000 euros

**PROJETS DE TRAVAUX :
DECLARATION DE TRAVAUX
OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?**

Toit, Tuiles:
• Changement → DP
• Remplacement à l'identique → aucune formalité

Extension :
- de 40m² → DP (si SP totale ≤ 150 m²)
+ de 40 m² → PC
Si SP totale ≥ 150 m² : architecte obligatoire
Un doute ? Contactez la commission Urbanisme.

Garage accolé à l'habitation :
- de 40m² → DP (si SP ≤ 150m²)
+ de 40 m² → PC
Un doute ? Contactez la commission Urbanisme.

Portail, Mur de clôture et clôtures:
→ DP

Piscine:
≤ 10 m², non couverte → aucune formalité sauf secteur protégé
≤ 100 m², non couverte → DP
≤ 100 m² avec couverture de moins de 1,80m de haut → DP
≤ 100 m² avec couverture de plus de 1,80m de haut → PC
≥ 100 m² → PC

Fenêtre de toit (max 1m²) → DP

Photovoltaïque sur le toit → DP

Fenêtre, porte-fenêtre :
• Création ou changement → DP
• Remplacement à l'identique → aucune formalité sauf secteur protégé

Parabole :
< 1 m → aucune formalité
> 1 m → DP

Véranda, terrasses couvertes:
≤ 40 m² → DP (si SP totale ≤ 150 m²)
> 40 m² → PC

Façades, ravalement, bardage → DP
Teinte identique : aucune formalité sauf secteur protégé

Terrasse non couverte de plain pied (béton ou bois):
• Sans surélévation → aucune formalité sauf secteur protégé
• Surélévée mais - de 5 m² → aucune formalité sauf secteur protégé
• Surélévée mais - de 40 m² → DP (si SP totale ≤ 150m²)
• Surélévée et + de 40 m² → PC

Cabane, abris de jardin, appentis:
< 5 m² → Pas de formalité sauf secteur protégé
≤ 20 m² → DP
> 20 m² → PC

Légende:
DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
SP : Surface plancher

Infographie transmise par la commune de Ballaison



CHRISTOPHE MARION

Votre député



Averdonnaises, Averdonnais,

Bien que chaque député soit élu dans le cadre d'une circonscription (la mienne comprenant plus de 170 communes), il représente la Nation tout entière, conformément à la mission de vote des lois et de contrôle de l'action du Gouvernement, dévolue à l'Assemblée nationale. En effet, « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum » (article 3 de la Constitution).

Le député participe à l'élaboration des lois, dépose des propositions de loi, propose des amendements pour modifier les textes législatifs, intervient en commission ou en hémicycle, interroge le Gouvernement sur son action, contrôle le budget de l'État, et peut, en signant une motion de censure soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement.

Chaque député est obligatoirement membre de l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée, dont la principale fonction est de préparer le débat qui aura lieu en séance publique et qui aboutira au vote de la loi. Pour ma part, j'appartiens à la commission des affaires culturelles et de l'éducation.

Cependant, une partie essentielle du travail d'un député se déroule dans sa circonscription. En visitant des entreprises ou des exploitations agricoles, en participant à des manifestations associatives ou sportives, en vous rencontrant lors de réunions publiques ou dans des permanences parlementaires mobiles, je prends le pouls des habitants du nord du département. Cela est indispensable pour accomplir mon travail de législateur et pour contribuer à faire évoluer les textes de loi dans le bon sens.

C'est grâce à ce contact régulier avec vous que je peux conserver, à Paris, ma liberté de ton et de pensée. J'interviens également fréquemment en faveur de citoyens rencontrant des difficultés administratives, et je soutiens les projets portés par les élus locaux, que je défends auprès des services de l'État et, parfois, directement auprès du Gouvernement. Ainsi, nous avons réussi à sauver la maternité de Vendôme avec la visite du Président de la République en 2023.

Être député, c'est donc être très présent à Paris, mais aussi au cœur de la circonscription, pour faire avancer les dossiers et les projets locaux. C'est pourquoi je reste, tout au long de l'année, à votre disposition.

Bien cordialement,

Christophe Marion

POUR ME CONTACTER ET RECEVOIR MA LETTRE D'INFORMATION

christophe.marion@assemblee-nationale.fr - www.christophemarion.net
Permanence parlementaire : 6, rue Frincambault 41100 Vendôme - 06.60.70.30.75



L'Intercommunale Mémorial Résistance et Alliés

Commémoration AIMRA 18 juin 2024

2024 était l'année du 80ème anniversaire des Débarquements, de la Libération et de la Victoire. Pour marquer cet événement, l'Association Intercommunale du Mémorial de la Résistance et des Alliés (AIMRA), dont la commune de Valloire-sur-Cisse est membre, s'est inspirée d'une suggestion de Catherine Lhéritier. Ainsi l'AIMRA a-t-elle décidé d'y rappeler son ADN, celui du combat et du sacrifice d'Hubert JARRY dit « Priam » et de Robert TANVIER dit « Bill » sur les lieux mêmes du Mémorial, de ces deux résistants devenus les symboles de l'action et du sacrifice de nos maquis locaux.

L'AIMRA a donc travaillé avec le Groupe d'Etudes locales d'Onzain (GELO) à la réalisation de deux grandes bâches mémorielles, la première bâche rendant hommage au Maquis du Grand Lugny et au Réseau PRIAM, à Fernand BOULON alors maire de Seillac, et aux membres de l'Intelligence Service qui les mobilisèrent et les armèrent, la seconde bâche saluant l'action de résistants notoires des villes et villages membres de l'AIMRA. Le jour de la cérémonie, ces bâches furent tendues entre les mats portant les drapeaux des alliés, derrière les porte-drapeaux, de part et d'autre du Mémorial de la Résistance.

Par ailleurs, la participation active des élèves de 3ème 4 et de 3ème 5 du Collège Joseph Crocheton d'Onzain, encadrés par leur professeur d'Histoire-Géographie Céline LEPINIERE, a une fois encore été appréciée. Cette fois-ci, ils avaient travaillé sur la vie et l'histoire de ces deux héros de la résistance. L'objectif était bien sûr la transmission, le Devoir de Mémoire, mais également la lecture de leur travail collectif au public présent à la commémoration du 18 juin par un groupe d'élèves. Ils ont ainsi conduit différentes recherches, entre autres dans des livres, aux Archives Départementales et sur Internet. Et ce sont onze jeunes lecteurs qui se sont relayés avec talent pour la lecture émouvante de la vie et du sacrifice de « Priam » et de « Bill », avant celles de l'Appel du Général de Gaulle et du message officiel commémorant le 18 juin 1940.

A travers sa thématique, ses bâches mémorielles et la lecture de nos collégiens, cette commémoration AIMRA du 18 juin 2024 a bien été une cérémonie exceptionnelle, forte de sens, œuvrant au Devoir de Mémoire, et célébrant avec force et émotion le 80ème anniversaire des Débarquements, de la Libération et de la Victoire.

LES POMPIERS



Les sapeurs-pompiers d'Averdon, Champigny et Marolles vous présentent leurs vœux les plus sincères pour l'année 2025.

Il est temps de rédiger le bilan de l'année 2024. Chacun aura pu constater le caractère particulier de l'année écoulée, avec une pluviométrie importante et un ensoleillement moindre.

Il y a eu très peu de sollicitation pour des feux d'espace naturel. En revanche, nous avons été plusieurs fois confrontés à des inondations, il y a eu la vallée de la Sauldre, du Loir, le sud de la Loire, notre secteur. A chaque fois, nous avons été engagés sur ces épisodes, que ce soit sur notre secteur ou en renfort sur Romorantin, Vendôme, Blois.

Il y a également eu les jeux olympiques, avec le site de Châteauroux en région centre. Deux des personnels du centre ont participé à ce dispositif exceptionnel, et vécu une expérience inoubliable.

L'actualité, les catastrophes naturelles, les enjeux à venir, montrent que les sapeurs-pompiers, professionnels, militaires, volontaires sont une ressource importante de la sécurité civile, pour les communes, les départements et l'état. Et qu'il est nécessaire de garder un maillage territorial pour assurer les secours de proximité.

Notre centre a réalisé 45 interventions en 2024 et 30 interventions n'ont pu être assurées faute de personnel. L'effectif se compose actuellement de 14 sapeur-pompiers. Cette année nous avons accueilli parmi nous Garance, mais nous déplorons le départ de Joanne. Il nous faudrait grossir nos rangs de 4 ou 5 personnes supplémentaires. Nous n'avons pas besoin de super héros, nous avons tout simplement besoin de vous.

Les recrutements s'effectuent 4 fois par an. Il faut être âgé de 16 à 55 ans, ne pas avoir de problème médical. Il faudra ensuite suivre une formation complète et certifiante de 4 semaines répartie sur 3 ans au maximum. Des la première semaine de formation les départs en intervention sont possibles. Puis il y aura la possibilité d'évoluer en compétence et grade pour de plus amples responsabilités. Un logiciel de gestion de la disponibilité permet à chacun ou chacune de rentrer les heures auxquels il ou elle est disponible pour assurer les départs en intervention.

Il y a une manœuvre par mois de 4 heures généralement le deuxième dimanche du mois, ainsi que la vérification des matériels chaque vendredi soir à partir de 19h. Intégrer un centre comme le nôtre, c'est rejoindre une équipe, une ambiance familiale et de camaraderie, avec des moments de travail, de cérémonie comme la Sainte Barbe qui sera célébrée cette année à Champigny, mais également de détente.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de ces moments du dimanche matin ou vendredi soir, nous vous accueillerons avec plaisir, sans que cela vous engage. Vous pouvez également contacter le 06 81 16 67 32.

Je profite de ce message pour vous remercier de l'accueil que vous nous réservez pour notre traditionnelle distribution de calendriers. Ce soutien envers nous est quelque chose de très important et précieux. Notre but étant d'assurer une distribution des secours de proximité, en tout lieu et tout temps, quel que soit la personne qui en a besoin.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, meilleurs vœux à vous et vos proches, que cette nouvelle année vous remplisse de joie, bonheur et santé.

Lieutenant Stéphane Chauveau



COM' DES MÔMES



Com' des Mômes est une association « loi 1901 » animée par des parents d'élèves bénévoles du regroupement scolaire d'Averdon, Marolles et Champigny-en-Beauce. Tous les parents d'élèves des trois communes sont d'ailleurs les bienvenus s'ils souhaitent s'investir avec nous, un peu, beaucoup, passionnément ou à la folie en fonction de leurs envies et disponibilités. L'association organise au cours de l'année différentes opérations : ventes de chocolats, de gâteaux St Michel ou de produits

locaux (miel, brioche...) par exemple.

Ceux-ci nous permettent de récolter des fonds qui permettront d'organiser différentes manifestations pour les enfants. Nous organisons notamment la fête des écoles (structures gonflables, jeux, stand de maquillage...) pour un moment festif et convivial pour les élèves. L'année dernière l'association a offert aux enfants une journée Carnaboum, boum déguisée avec jeux, musique et goûters. Com' des Mômes apporte aussi son soutien financier aux écoles. Pour l'année scolaire 2024-2025 les réversions s'élèvent pour le moment à 3516€ qui aideront à financer du matériel, des projets ou des sorties scolaires.

Les enfants sont au cœur de nos préoccupations et nous espérons pouvoir les gâter et les émerveiller pendant de longues années encore. Un grand merci aux parents, bénévoles, habitants des différentes communes ainsi qu'aux équipes enseignantes et aux communes de nous aider par leur actions et moyens à mener à bien nos projets.



Merci à vous !



Cette année le bureau se renouvelle **avec une nouvelle équipe Com' des Mômes**

Présidente : Fanny REBOULLEAU

Vice-présidente : Barbara MIGUEL

Trésorière : Mélanie RACINE

Trésorière adjointe : Margaux CHASSIER

Secrétaire : Raphaëlle BAUDIN

Autres Membres Actives : Aurore GUERIER, Elodie NORGUET
& Gwendoline BELLAN

Envie d'aider ? De participer ?

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que
bénévole !

Fanny REBOULLEAU / Barbara MIGUEL
Tel : 06.26.48.46.44 / 06.17.47.76.85

Comdesmomes41@gmail.com

Les loisirs de la Grand Pierre à Marolles

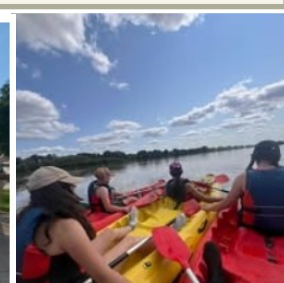
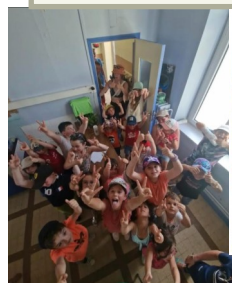
Le centre de Loisirs a vu sa fréquentation augmenter depuis le COVID. Nous sommes ravis et c'est avec plaisir de revoir chaque année vos enfants. Nous avons proposé cette année des activités en lien avec les JO en découvrant différentes disciplines sur le stade de Marolles.

En tant qu'association Les loisirs de la Grand Pierre, nous proposons des activités principalement en périphérie de Blois pour limiter les coûts. Cette année, le camp Poney et le camp Ados ont eu de nouveau un grand succès. La récré des Pirates, Festimômes ou encore Family Parc ont bien plu à nos petites têtes blondes et brunes !!

Nous cherchons déjà des lieux pour l'année prochaine car le centre ouvrira bien ses portes pour l'été 2025. Si vous souhaitez nous rejoindre ou si vous avez des idées de sorties, activités, vous pouvez nous adresser vos propositions par mail : lesloirsdelagrandpierre@gmail.com

A très vite pour de nouvelles aventures !!

Toute l'équipe des Loisirs de la Grand Pierre remercie les familles qui ont répondu présentes cet été et la commune de Marolles pour la mise à disposition des locaux.



Comité des Fêtes d'Averdon

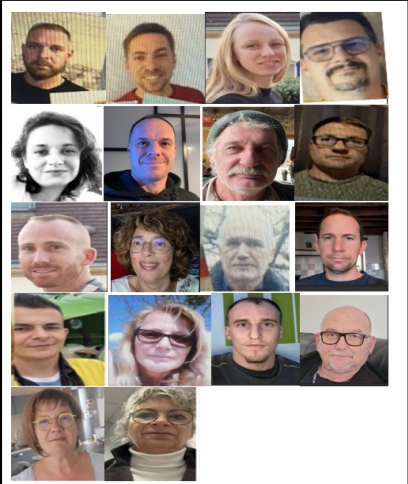
Suite à l'Assemblée Générale du Comité des fêtes qui s'est tenue le Jeudi 18 Octobre 2024, le bureau se compose de :



Aurélien SAUSSEREAU : Président
Mathieu CHASSIER : Vice-Président
Manon BIGUET : Trésorière
Laurent ARQUILLE : Trésorier-Adjoint
Manon FRAIGNE THAUVIN – Secrétaire
Cédric DELTINGER: Secrétaire adjoint

Membres actifs : Benjamin BORDAS, Philippe LOUIS, Yoann TRIMAUD, Martine QUINIOU et José SILVA COSTA,

Bienvenue à :
Benoit BARBIER, Jules CORDIER, Véronique et Jean Luc DELTINGER, Sophie LETELLIER, Nicolas PATOUREAU, Caroline VIDALLET, qui nous rejoignent cette année !



Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants d'Averdon pour leur présence aux manifestations, car c'est grâce à votre participation que notre village reste actif chaque année.
Nous remercions également la Mairie pour son soutien, ainsi que l'ensemble des bénévoles qui viennent prêter main forte lors des événements.



Le bal Populaire a été organisé grâce à la participation de la mairie et l'association des anciens élèves , avec un service traiteur assuré par Denis BUSSON et une ambiance musicale animée par l'orchestre Dominic ALLAN.



Soirée Dansante



Même si nous n'étions pas nombreux, nous avons passé un bon moment autour d'un rougail saucisses.

Pour la saison 2025 nous vous proposons les manifestations suivantes :

- 15 mars 2025 : Ramassage de ferraille
- 27 avril 2025 : Randonnée pedestre
- 25 mai 2025 : Brocante
- 28 Juin 2025 : Repas et Bal Populaire (en collaboration avec la Municipalité)
- septembre 2025 : caisses à savon (à l'étude)
- 31 octobre 2025 : animation Halloween
- 15 novembre 2025 : Soirée dansante

En espérant que celles-ci suscitent tout votre intérêt pour l'année 2025.

A.S. MAROLLES



L'Amicale Sportive de Marolles Athlétisme créée en 1972 est un club qui compte 190 licenciés pour la saison 2024-2025.

A l'Amicale Sportive de Marolles, il est possible de pratiquer toutes les disciplines de l'Athlétisme que ce soit du sprint, du ½ Fond- Marche athlétique- Sauts-Lancers-Course à pied Loisirs ou compétition ainsi que la Marche Nordique.

Une section running a été ouverte, le club accueille tous niveaux de pratique, les débutants sont les bienvenus, le groupe running est constitué de 90 personnes. Il est également proposé une séance de renforcement musculaire le mardi soir (pour tous niveaux).

Le club compte 12 entraîneurs, 18 membres du bureau et 4 Juges. Le club est très actif au sein du Comité Départemental d'Athlétisme, nous comptons aussi des représentants au bureau directeur de la Ligue du Centre et dans les différentes commissions de la Ligue.

Notre association organise depuis 1976 une course à pied, c'est la plus ancienne course du département, il s'agit du Trail de la Grand Pierre, cette année le Trail aura lieu le 27 avril. Le club organise aussi depuis 1994 un meeting pour les E.A./PO qui a lieu en fin de saison au mois de juin.

Parmi les autres organisations du club : 2 défis courses qui réunissent 150 enfants de tous les clubs du département.

Les entraînements du club :

- enfants âgés de 6 à 11 ans : rendez-vous le jeudi de 18 h 00 à 19 h 30.
- 12 à 18 ans : mardi et vendredi de 18 h 00 à 19 h 30
- Marche nordique : mardi et jeudi de 18 h 00 à 19 h 30
- Groupe Adultes : mardi, vendredi au stade de Marolles de 18 h00 à 19 h 30 et le dimanche à 09 h 30.

Pour vous inscrire à l'A.S.Marolles, vous pouvez contacter son Président David Taverne à [asm.marolles @orange.fr](mailto:asm.marolles@orange.fr) ou au 06.72.30.90.41.



Association Gym'Averdonnaise (AGA)

Notre club de Gym Volontaire d'Averdon a bien démarré la nouvelle saison 2024-2025 avec l'arrivée de quatre nouvelles adhérentes.

Nous avons à cœur de permettre aux habitants d'Averdon (et proximité) la pratique **d'une heure de sport au sein du village à un prix accessible.**

Les bienfaits physiques du sport sont nombreux : équilibre, agilité, coordination, souplesse articulaire, renforcement musculaire...

Les améliorations sur la santé sont également démontrées : meilleure pression artérielle, maintien masse minérale osseuse ...

Faire partie d'une association favorise le bien-être psychologique par des échanges, du partage, amélioration de l'estime de soi

Si tous ces arguments vous donnent envie de nous rejoindre, nous vous proposons deux séances d'essai. Les cours sont assurés par une professionnelle Oksana. Ils sont animés et variés ce qui nous satisfait.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :



Présidente : E. Garnier 06 52 21 86 00

Trésorière : A. Moreau 02 54 20 11 14

Secrétaire : M. Maupetit 06 08 64 35 47

Tennis Club Averdon

Tout d'abord le bureau se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle année 2025 pleine de joie et de réussite.

L'année 2024 aura été marquée par le coup de neuf donné au cours de tennis avec l'application des peintures par une entreprise spécialisée. Un grand merci à Monsieur MOELO le Maire ainsi qu'au conseil municipal pour ce financement à 100 %. Cela permet d'entretenir ce bel espace de jeux et d'offrir aux joueurs des conditions optimales pour la pratique du tennis. Il nous restera à investir dans les sangles et poteaux pour le printemps.

Pour cette année 2025 nous reconduirons la formule de mise à disposition de la clef dans la boîte à code dédiée ; nous constatons depuis sa mise en place un engouement renouvelé, ce qui nous apporte pleine satisfaction.

Les codes de cette boîte sont à demander auprès de

M. GABAUD au 06 84 05 48 68 ou

M. FOULON au 06 32 74 93 96.

Le bureau va accepter de nouveaux membres et laisser le flambeau à d'autres idées.

À nouveau Bonne année 2025 et à bientôt !!
S. GABAUD président accompagné du bureau.



Amicale du 3ème âge d'AVERDON

Bonjour à toutes et tous amicalistes anciens d'AVERDON

L'année 2024 s'est achevée. Voici un petit bilan de l'année écoulée.

L'activité des membres actifs se poursuit régulièrement tous les lundis après-midi autour des tapis de cartes. Nous nous retrouvons, en présence d'une quinzaine de participants pour faire soit un tarot soit une belote, le tout entrecoupé par une petite collation classique ou plus élaborée lorsqu'un anniversaire est fêté par l'un des joueurs présents.

L'effectif de notre amicale n'évolue guère. Il faut compter à l'heure actuelle une grosse trentaine de membres. Nous regrettons beaucoup l'absence d'habitants d'Averdon qui remplissent les conditions d'accueil et qui pourraient venir renforcer notre structure. Le bureau et moi-même faisons en sorte de maintenir un tarif attractif d'adhésion. Cette situation nous bloque parfois pour faire des projets plus ambitieux.

Cela ne nous empêche pas de nous retrouver tous ensemble autour d'un bon repas. Cette année nous avons fait honneur à cette tradition le samedi 9 novembre 2024 au Palais de l'Ys à Champigny en Beauce.

Le bureau et moi-même vous donnons rendez vous le samedi 25 janvier 2025 pour notre traditionnelle assemblée générale qui sera suivi du gouter de rigueur.

Je profite de cet article pour remercier une nouvelle fois Monsieur le Maire et son équipe Municipale. Le prêt de la salle des associations et de son mobilier sont d'un grand secours pour faire en sorte de nous retrouver toutes les semaines.

Le bureau et moi-même vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et nos vœux les meilleurs pour 2025

PL FOULON

Association de pêche

Chers pêcheurs et amis de la nature,

L'année 2024 a été particulièrement difficile pour notre association. Les conditions climatiques, avec des pluies abondantes, ont perturbé nos activités et affecté l'état de l'étang. De plus, la coupe des peupliers, bien que nécessaire, a modifié une partie de l'environnement naturel, perturbant la tranquillité de notre espace de pêche et peut-être celle des cygnes...

L'étang en crue et peu praticable une bonne partie de l'année a entraîné une baisse notable du nombre d'adhérents et une diminution des prises. Cette situation a bien entendu affecté l'enthousiasme des pêcheurs, et le nombre de sorties de pêche a été bien inférieur à nos attentes. Au vu de la faible activité de pêche cette année, nous avons pris la décision de ne pas procéder au rempoissonnement de l'étang pour l'année prochaine. Nous espérons cependant que les conditions s'amélioreront et que 2025 sera une année plus favorable, tant pour nos pêcheurs que pour la faune locale.

Nous restons optimistes pour l'avenir et espérons voir un retour en force de nos membres et de la vie aquatique l'année prochaine. En attendant, nous vous remercions pour votre compréhension et votre fidélité. Ensemble, nous continuerons à préserver et à apprécier notre étang, source de détente et de plaisir pour tous.

L'Association de Pêche

MUSIC'EN CISSE



Music'en Cisse c'est :

Instruments enseignés :

Flûte traversière,
Trompette,
Batterie,
Guitare
Piano

De l'éveil Musical
Dès 4 ans

Une chorale enfants

Un atelier
Musiques
actuelles

2 pôles d'enseignements :

- La Chapelle Vendômoise
- Herbault

Une chorale adultes

Pour nous contacter :

music.cisse@gmail.com

Ou 07 81 36 03 81

Pour nous suivre :

<https://musicencisse41.wixsite.com/musicencisse>

<https://www.facebook.com/choeurdecisse.choraleamateurs>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100072476434403>



Nouveauté pour la rentrée 24 !
Cours de chant
individuel
(inclus dans le cursus habituel)

Parmi nos dernières manifestations :

- L'atelier « musiques actuelles amplifiées » a participé à la rencontre des ateliers du territoire au Chato'do de Blois, le 19/04 /24



- Le chœur de Cisse a participé à une création artistique initiée par la Halle aux Grains de Blois: « Nos Paysages » le 24/09/24



Dernièrement, a eu lieu le
29 novembre 2024 un
concert de nos élèves au
profit du **téléthon** à
l'Église de la Chapelle
Vendômoise

ASSOCIATION SID SPORT INIATION DECOUVERTE

Plusieurs sections pour vous accueillir

Toutes les activités se déroulent au gymnase de la Chapelle Vendômoise



Section JEUNES



Section HANDBALL

Section SID JEUNES

Présidente: Arnaud MESLAGE 06.58.88.74.83

Secrétaire : Elodie LIBRAN 06.08.33.45.06

Trésorière : Cécile BALOGÉ 06.61.96.92.79

Contact : sidjeunes@gmail.com

Propose aux enfants du CP au CM2 :

Une séance de sport en péri-scolaire animé par Fabrice DORIOL, éducateur sportif Brevet d'Etat

(Découverte de différents sports par cycle de 6 séances : badminton, base-ball, basket, handball, hockey...)

Créneaux :

- **Lundi de 17h à 18h : pour les enfants de CP – CE1**
- **Vendredi de 16 h 30 à 17 h 45 : pour les enfants de CE2 – CM1 – CM2**
- **Mercredi de 17 h 30 à 18 h 45 : Initiation Handball pour les enfants de CE2-CM1-CM2**

Le SID Jeunes propose également des stages :

Un stage sportif sera ouvert du 7 au 11 juillet 2025 aux enfants du CP au CM2 et collégiens (6^{ème} et 5^{ème}) quelle que soit la commune d'origine.

Un stage ADO (collégiens de la 6^e à la 3^e) pendant les vacances de la Toussaint (du 21 au 25 octobre 2024). C'est un stage multi-activités d'une semaine, en demi-journée.

Le nombre de places étant limité pour ce stage, pour tous renseignements ou inscription, nous contacter.



Section BADMINTON

Section SID BADMINTON

Présidente: Tiziana LILOT

Secrétaire : Alanys Troispoux

Trésorière : Manon CORBEAU

Le SID Badminton a été labellisé en 2020 "Ecole de bad - 1 étoile".

- **Créneau enfants : le lundi de 18H15 à 19H45**
- **Créneau adultes : le lundi de 19h45 à 22h00**

Contact : badlachapelle@yahoo.fr



Section FUTSAL

Section SID FUTSAL

Président : Geoffrey GAUDINEAU

Secrétaire : Maxime TRETON

Trésorier: Rémi HERVELET

Ouverte à partir de 16 ans à tout âge souhaitant pratiquer le Futsal, en toute convivialité

Créneau le mercredi de 19H30 à 22H00

sidinitiationsportdecouverte@gmail.com



Les écoles d'Averdon - Marolles - Champigny-en-Beauce

Une classe sportive, nature et culinaire pour nos CM1 – CM2

Au mois de mars dernier, les élèves des classes de CM1 et CM2 ont eu la chance de participer à une classe découverte riche en découvertes et en activités variées.

Au programme :

- Sport : VTT, tir à l'arc, escalade et course d'orientation
- Cuisine : confection de gâteaux au miel

Visite de la chèvrerie, rencontre avec les chevreux, confection de yaourt au lait de brebis et promenade en calèche.

Cette sortie a permis à chacun de découvrir ou de redécouvrir des activités tout en renforçant la cohésion de groupe et en développant de nouvelles compétences. Un grand merci aux animateurs, aux accompagnateurs et à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette classe découverte !



Sortie Jeux Paralympiques jeudi 5 septembre

Grâce au dispositif « Ma classe aux jeux », en partenariat avec les Ministères de l'Education Nationale et de la Jeunesse et sport, nous avons eu la chance d'aller voir une session de volley assis aux jeux paralympiques à l'Arena Paris Nord à Paris. Les élèves ont découvert le train, le RER et l'ambiance des jeux paralympiques.

Une journée inoubliable !

Un grand merci à la mairie d'Averdon, au SIVOS et à la Com des Mêmes qui nous soutiennent dans tous nos projets !

SIVOS Averdon-Champigny-en-Beauce -Marolles

L'année 2024 se termine avec des enfants de CM2 qui sont allés rejoindre le collège et d'autres qui ont rejoint notre SIVOS. En septembre, 22 nouveaux enfants sont entrés en PS maternelle, ce qui assure la sauvegarde de nos 7 classes, même si des discussions sont en cours pour la rentrée 2025/2026.

Le SIVOS, qui je le rappelle, a la responsabilité du transport scolaire, de la restauration méridienne et des ATSEM, a également participé au financement des voyages de fin d'année des enfants. Nous essayerons de renouveler ces aides pour 2025 malgré les restrictions budgétaires mais avec le soutien des trois municipalités qui font le maximum pour nos enfants.

Au mois de mai, comme tous les ans, le SIVOS a financé la location de la salle de Fossé ainsi que la sono pour le concert annuel de toutes les classes.

Au mois de juin, la remise de la calculatrice pour les élèves qui se dirigent vers le collège.

La rentrée de septembre s'est bien déroulée malgré l'absence d'une ATSEM. Le personnel du SIVOS et de l'éducation nationale a très bien compensé cette absence avec l'aide de quelques contractuelles mais aussi de bénévoles que je tiens ici à remercier.

Depuis le 2 septembre, nous avons changé de prestataire de restauration.

En effet la Société Publique Locale (SPL) du Blaisois, à laquelle les trois communes ont adhéré au printemps dernier, prépare et distribue les repas à nos trois cantines.

Cette SPL, située sur la ville de Blois, élabore les repas avec 66 % de produits de qualité et durable dont 50 % de produits issus de l'agriculture biologique. Dans la mesure du possible, les produits sont prioritairement locaux. En ces temps difficiles pour l'agriculture locale, nous sommes très fiers d'aider la production locale de produits sains. Le pain est fourni par la boulangerie de La Chapelle Vendômoise ou de Villebarou pour le lundi, encore du très local et de qualité.

Les enfants se sont rapidement adaptés à ces nouvelles propositions alimentaires avec l'aide des cantinières et accompagnantes. La SPL, dont l'activité a débuté en janvier 2024, est aussi à l'écoute afin d'améliorer ses prestations, ce qui est déjà le cas depuis le début septembre.

Les tarifs en vigueur sont établis en fonction du quotient familial et intègrent la modification de l'aide de l'Etat à la mise en place d'une tarification sociale de la cantine scolaire. Le prix de revient d'un repas pour la collectivité est d'environ 12€ (prix du repas, fonctionnement, salaires et cotisations).

La majorité des familles règle le prix de 5,20 €/repas. Mais certaines bénéficient encore d'un prix réduit du repas à 1 € ou 4,20 €. La fréquentation reste malgré tout très proche de 100%.

Je tiens particulièrement à féliciter l'ensemble des agents du SIVOS qui, par son dévouement et ses compétences, accompagne les enfants du mieux possible. Je remercie également les mamans et les membres élus du SIVOS et des communes qui ont ponctuellement aidé pour le service à la cantine ou l'accompagnement dans le bus. Je rappelle que les parents d'élèves sont les bienvenus à la cantine, après accord du personnel, s'ils souhaitent venir aider ou accompagner ponctuellement.

Malgré une rentrée 2024 avec 22 enfants en petite section de maternelle et une prévision de rentrée 2025 à 19 enfants, notre vigilance sera nécessaire afin de maintenir les sept classes du RPI pour l'année 2025-2026.

Je tiens à remercier encore une fois le personnel et les membres du SIVOS pour leur action envers les enfants et ils se joignent à moi pour vous souhaiter à tous une belle et heureuse année 2025.

JF Le Calvé
Président du SIVOS



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Qu'est-ce que le RPE ?

C'est un service de **proximité, gratuit** et financé par la **Caisse d'Allocations Familiales** ainsi que par les communes partenaires : Champigny en Beauce, Françay, La Chapelle Vendômoise, Herbault, Lancôme, Landes-Le-Gaulois, Villefrancoeur, Valencisse, Saint-Etienne-des-Guérets, Santenay et Averdon.

Il a pour mission de regrouper et de tenir à jour les informations sur les différents **modes d'accueil du jeune enfant** sur le territoire, d'**accompagner les professionnels de la petite enfance** mais aussi les **parents** dans leur recherche du mode d'accueil qui leur convient.

A qui s'adresse-t-il ?

Aux parents :

- En recherche de mode d'accueil pour leur enfant ;
- Ayant des questions sur leur rôle de parent employeur (contrat de travail, droits et devoirs) ;

Aux assistants maternels agréés :

- Comme un lieu d'échanges et de partage sur leurs pratiques quotidiennes ;
- Comme un lieu de professionnalisation ;
- Ayant des questions sur leurs droits, devoirs, l'évolution des textes de loi.

Aux enfants accueillis lors des matinées d'éveil :

- Pour développer la socialisation ;
- Pour découvrir de nouvelles personnes, de nouveaux lieux et activités.

Que propose le RPE ?

Des matinées d'éveil :

Les **jeudis** et **vendredis** matin, le RPE se déplace sur différentes communes du regroupement à la rencontre des **assistants maternels**.

Différentes activités sont proposées en fonction des demandes, des besoins et aussi des possibilités (météo, intervenants, salles ...).

Des actions parentalité :

Plusieurs fois par an, le RPE s'associe avec d'autres partenaires afin de proposer aux parents des activités autour de la **parentalité** et de la **petite enfance**.

Des permanences :

Relais Petite Enfance, 4 place de l'Hôtel de Ville 41190 HERBAULT

Horaires des permanences :

Lundi : 9h-12h30 et 13h30-17h

Jeudi : 13h30-17h

Contact :

Sur place (passer par la cour à côté de la Poste), avec ou sans rendez-vous

Par téléphone : 06 71 25 76 13

Par mail : rpe-herbault@orange.fr

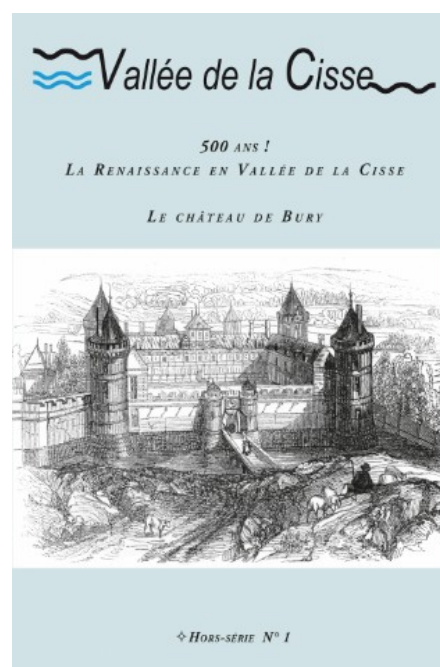
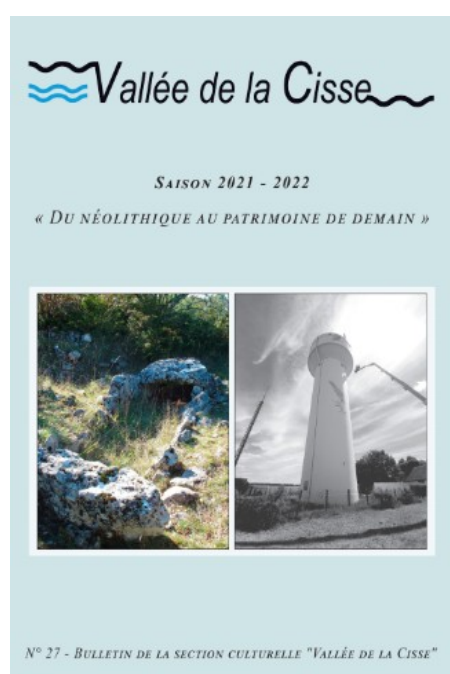




Vallée de la Cisse est l'association culturelle de 18 communes historiques fédérées de la vallée de la Cisse : Averdon, Chambon-sur-Cisse, La Chapelle-Vendômoise, Chouzy-sur-Cisse, Coulanges, Fossé, Landes-le-Gaulois, Marolles, Mesland, Molineuf, Monteaux, Onzain, Orchaie, Saint-Bohaire, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Seillac, Veuves.

Son objet est d'étudier de manière pluridisciplinaire les questions culturelles relatives à la vallée de la Cisse et de diffuser les résultats des recherches par divers moyens comme publications, conférences, randonnées et visites de tourisme culturel.

Depuis 1972, **Vallée de la Cisse** publie une revue bisannuelle faisant état de ses recherches sur l'histoire de nos communes adhérentes. La **revue n° 27**, parue en 2022, est actuellement en vente.



Après un premier hors-série consacré au **château de Bury** en 2019, **Vallée de la Cisse** vient de publier son **hors-série n° 2** : ce beau livre d'art est consacré à l'architecte blésois **Arthur Trouëssart** et à l'histoire passionnante d'un carnet de ses magnifiques dessins réalisés en vallée de la Cisse.

Lisez et faites lire les publications de
Vallée de la Cisse !

Elles seront le cadeau idéal pour tous
les amoureux d'histoire
et de notre vallée.

Vallée de la Cisse, Mairie, 41150 Coulanges
<http://vallee-de-la-cisse.fr/>
vallee.de.la.cisse@gmail.com





*Soucieux du bien être de chacun et forts d'une expérience de plus de 75 ans,
à l'ADMR nous mettons à la disposition de toute personne dans le besoin,
nos compétences et nous efforçons d'apporter au mieux soins, confort et réconfort.*

Dès la naissance, **L'ADMR** peut prendre soin de vos enfants :

- * Service d'aide à domicile aux familles
- * Soutien à la parentalité
- * Accueil de loisirs et périscolaires



L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- * Entretien du linge
- * Entretien du logement
- * Petit jardinage
- * Petit bricolage



L'ADMR s'engage à accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- * *Aide à domicile* : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- *Soins à domicile* : soins d'hygiène et de confort

L'ADMR recrute !

jepostule@admr41.org

L'ADMR déploie des véhicules sous conditions pour les déplacements personnels et professionnels des aides à domicile et des véhicules de service pour les aides soignantes et TISF.

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez *bénévole* !

La force de l'ADMR repose sur l'alliance entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

CONTACTEZ NOUS Association Locale ADMR du Nord Blaisois – 45, Avenue Maunoury - 41 000 BLOIS



Vie quotidienne
02 54 33 57 00
ms-blois@admr41.org

Association
02 54 33 57 00
asso-blois@admr41.org

EMA (Equipe Mobile Alzheimer)
02 54 56 28 19
ema-clc@admr41.org



Publi-rédactionnel - Pôle Services Généraux- Septembre 2024

Solutions de téléassistance N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.



N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**

19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26

Email : pv41@presenceverte.fr

Site internet : www.presencevertetouraine.fr

LE PAYS DES CHÂTEAUX



Une équipe au service du développement local

Le Pays des Châteaux est composé de trois intercommunalités :



Le Pays des Châteaux est un outil au service des acteurs du territoire. Il a pour mission de structurer le développement local, et donc de favoriser l'émergence des projets des acteurs locaux, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.

Contrat Régional



La Région Centre-Val de Loire va attribuer une **nouvelle enveloppe financière** aux 3 intercommunalités du territoire d'ici fin 2024, pour 3 ans, dans le cadre de nouveaux contrats territoriaux. Pourront être soutenus des **projets** portés les collectivités, les associations ou les entreprises agricoles. Ces opérations s'inscriront principalement dans le cadre de la **transition écologique** (rénovation thermique, biodiversité, mobilité...).

Énergie

Le Pays bénéficie de financements de



l'ADEME et de la Région pour **subventionner les projets de chaleur renouvelable** : bois énergie, géothermie, solaire thermique ou récupération de chaleur fatale. Ces aides sont disponibles pour les structures ayant un numéro de SIRET (entreprises, associations, collectivités).



Le Pays accueille une nouvelle personne

Tourisme

dédiée aux **itinéraires touristiques** : Châteaux à Vélo, itinéraires de randonnée pédestre et équestre.

En parallèle, le Pays continue son **action conjointe avec l'Office de Tourisme Blois – Chambord – Val de Loire** en menant une étude sur l'accueil et la diffusion du flux touristique sur la destination.

Alimentation

En 2024, le Pays met en place dans le cadre du

Plan Alimentaire Territorial les **«Rendez-vous du Goût»**. L'objectif est d'**échanger entre habitants** sur l'alimentation et l'agriculture autour d'un repas savoureux et convivial !



D'autres actions se poursuivent, notamment le défi alimentation et l'**accompagnement des restaurants scolaires et EHPAD** sur l'approvisionnement en produits bios et locaux !



L'Europe à vos côtés ! Des **subventions** et de l'**accompagnement**.

LEADER

Pour la période 2024-2027, le territoire du Pays a obtenu une **enveloppe de l'Europe de plus d'1 million d'euros** pour les **initiatives locales**. Cette subvention est à destination des collectivités, des entreprises ou des associations. Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, contactez nous !

Un renseignement ?

Une question ?

Un projet ?



www.paysdeschateaux.fr

Syndicat Mixte du Pays des Châteaux
contact@paysdeschateaux.fr

1 rue Honoré de Balzac 41 000 BLOIS

02 54 46 09 30

Pays des Châteaux



AGGLOPOLYS

LE TRANSPORT

Résago

Ce service de transport à la demande (TAD) permet d'effectuer des déplacements du domicile (prise en charge sur le domaine public) vers un ensemble de points de destination.

Les pôles relais de la zone d'Averdon :

- **Gare routière (Blois),**
- **Denis Papin (centre-ville de Blois),**
- **Hôpital (Blois),**
- **Polyclinique (La Chaussée-Saint-Victor),**
- **Blois 2**

LA FOURRIERE DE BLOIS

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de tatouage ou de puce électronique. Contactez alors la société SACPA au 02 54 74 16 73

Pour signaler un animal errant, contactez Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police ou à la gendarmerie de votre secteur.

Les chats dans l'agglomération

Les chats bien portants trouvés dans la rue ne sont pas pris en charge par la fourrière animale d'Agglopolys.

Le rôle du propriétaire de l'animal :

Les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être **identifiés**.

La **stérilisation** est fortement recommandée pour prévenir la prolifération incontrôlée des chats.

Certains vaccins sont obligatoires si l'animal doit voyager à l'étranger.

Contacts utiles : Association *Ecole du chat* de Blois 06 81 28 80 93

Association *Chats libres en Loir-et-Cher* 06 62 22 50 63

LE CRÉMATORIUM

Qualité de l'accompagnement des proches et sérénité des lieux caractérisent cet équipement.

Contact : Crématorium - 85, rue de la Picardière - 41 000 Blois - Tél. 02 18 54 11 00 - valdeloire@crematoriums.fr

LES BIBLIOTHEQUES

La Bibliothèque Abbé-Grégoire et la Médiathèque Maurice-Genevoix, situées à Blois, sont ouvertes à tous les habitants d'Agglopolys. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir sur place lire, écouter de la musique ou regarder un film, participer à une rencontre, assister à la lecture d'un conte ou à un concert, visiter une exposition...

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean Jaurès – 41000 Blois - Tél. 02 54 56 27 40

La Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco de Gama – 41000 Blois - Tél. 02 54 43 31 13.

LES PISCINES

Animations, apprentissage, détente... Les piscines d'Agglopolys offrent tous les plaisirs de l'eau !

Animations : à l'année, au trimestre ou à la séance !

Consultez le programme des animations (agglopolys.fr) : certaines activités sont possibles à la séance ou au trimestre (aquabike, aquaphobie, perfectionnement adulte...).

Le Centre aquatique Agl'eau

Contact : Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossolette - 41000 Blois

Tél. 02 54 79 70 30 www.agl-eau.fr



Votre référent sur la commune :

Mme Maryse MAUPETIT

Pour tout renseignement, prise de rendez-vous, veuillez contacter le secrétariat de la mairie

ACTION SOCIALE & INSERTION



02 54 57 41 20



servicesocial@ciasdublaisois.fr



Pour qui ?

Toutes personnes âgées de 18 à 65 ans, sans enfant mineur à charge

Accompagnement par des travailleurs sociaux

aide aux démarches, recherche de logement, accès aux soins, secours financiers, etc.

Suivi du Revenu de Solidarité Active (RSA)

accompagnement des allocataires dans leur démarche d'insertion

Intervention auprès des sans-abri

Les permanences près de chez vous :

- À Villebarou : à la mairie, les 1^{ers} mardis du mois, de 9h30 à 12h.
- À Onzain (Veuzain-sur-Loire) : à l'Espace France Services, les jeudis des semaines impaires, de 9h à 12h.
- À Herbault : à la Salle des Associations, les jeudis des semaines paires, de 9h à 12h

+ possibilité de rendez-vous à Blois : au CIAS du Blaisois, du lundi au vendredi*, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

* fermeture le vendredi matin.

RÉSIDENCE AUTONOMIE SENIORS



02 54 78 10 99



residence.barbara@ciasdublaisois.fr



13 rue de Vauquois, Blois

Un lieu de rencontres, ouvert à tous !

La Résidence Barbara est également ouverte à tous les seniors résidant sur le territoire d'Agglopolys pour déjeuner le midi au restaurant de la résidence, participer aux animations et aux ateliers de prévention et partager des moments conviviaux (Grand repas, Guinguette, Loto...)

RÉSIDENCE BARBARA

Indépendance, sécurité et convivialité !



Pour qui ?

Toutes personnes âgées de + de 60 ans, valides et autonomes
GIR 6 et 5 | GIR 4 possible via conventionnement

Un appartement privatif,

de 33 à 47 m², avec balcon ou terrasse, doté d'un espace nuit séparé (T1 bis) ou d'une chambre (T2), avec cuisine aménagée et équipements adaptés.

Un environnement sécurisé,

téléassistance (avec médaillon) et présence d'agent 24h/24 - 7j/7

Des espaces collectifs variés,

salle de restauration, salon avec TV, bibliothèque, espace d'activités et de bien-être, terrasses avec accès direct au parc

Des animations quotidiennes et des actions de prévention, activités récréatives, jeux de société, cuisine, jardin thérapeutique, médiation animale, yoga assis, renforcement musculaire, socio-esthétique, art thérapie, musicothérapie, ateliers individuels et collectifs dédiés au numérique...

Un accompagnement personnalisé,

réfèrent dédié et rendez-vous réguliers



Les déchets biodégradables, appelés aussi biodéchets, proviennent de nos cuisines et de nos jardins et constituent près d'1/3 du poids de notre poubelle. A partir du 1^{er} janvier 2024, ces biodéchets ne devront plus être jetés avec les ordures ménagères car ils représentent une ressource. En effet, grâce au compostage, ces biodéchets se transforment en un engrais naturel, riche et gratuit ! Pour vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez toutes les informations pratiques du compostage à domicile dans ce guide.

Ensemble, faisons de nos déchets une ressource.

Christophe Degruelle
Président d'Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois

Où installer le composteur ?

Le composteur sera installé dans un endroit :

- accessible depuis le jardin et la maison,
- à l'abri du vent,
- éloigné des racines des arbres / arbustes.

Comment installer le composteur ?

- Montez le composteur sur un sol nu préalablement bêché, pour favoriser la venue des micro-organismes. Aplanir pour s'assurer que le composteur sera droit, ce qui limitera les problèmes d'usure au niveau des axes.
- Déposez un lit de branchages dans le fond du composteur (5 à 10 cm d'épaisseur) pour faciliter l'aération et l'absorption d'éventuels excès d'eau. Une grille posée à même le sol peut être pratique pour empêcher toute intrusion de rongeurs.

Que peut-on composter ?

Triez vos déchets pour les valoriser à domicile !

Alternez les couches de déchets secs et de déchets humides afin d'équilibrer les différents apports en azote et carbone et obtenir un mélange homogène.

50% de déchets carbonés

50% de déchets azotés

DÉCHETS	ACCEPTÉS	INTERDITS
JARDIN	• Tontes de pelouse (en petite quantité) • Tailles de haies coupées ou broyées • Feuilles mortes et fleurs fanées	• Plantes malades • Mauvaises herbes montées en graines
CUISINE	• Épluchures de légumes et de fruits (dont agrumes, mélangés à d'autres déchets) • Marc de café et filtres, thé, coquilles d'œuf broyées • Restes de repas (riz, pâtes, légumes, viande, poisson, croûtes de fromage... en petite quantité)	• Graisses et huiles de friture • Crustacés, coquillages • Os
MAISON	• Essuie-tout, carton ondulé • Sciures, broyat de bois non traités • Cendres de bois refroidies	• Papier de couleur ou glacé • Sacs plastiques biodégradables • Cendres de barbecue, mégots • Déchets d'animaux domestiques, litières d'animaux de compagnie • Plastique, caoutchouc, métaux, verre, sacs d'aspirateur...

2

AGGLOPOLYS • GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE À DOMICILE

3

AGGLOPOLYS • GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE À DOMICILE

Comment réussir son compost ?

Pour transformer rapidement vos biodéchets sans risque d'odeur, il faut trois éléments principaux : une nourriture équilibrée pour les décomposeurs (petites bêtes vivant dans votre composteur), de l'air et de l'eau.

1 Broyez ou fragmentez les gros éléments (branchages...), pour faciliter la décomposition. Les gros morceaux doivent être coupés et les branchages broyés de façon mécanique (machine) ou manuelle (sécateur, ...).

2 Alternez déchets de maison et déchets de jardin.

3 Portez une attention toute particulière au gazon. Au printemps et en automne, des quantités importantes d'un même type de déchets (gazon, feuilles mortes...) risquent de perturber l'équilibre du compost. Faites alors un tas d'attente à côté du composteur pour que le gazon perde de son humidité (2-3 jours), puis incorporez-le progressivement au compost (15 cm d'épaisseur maximum). Mélangez le gazon avec un reste de feuilles mortes ou de sciure (déchets secs et grossiers) pour éviter le tassement.

4 Remuez, brassez une fois par mois. Cela évite le tassement, l'excès d'humidité dans votre composteur. Vous pouvez également vider le compost à l'aide d'une bêche installée devant le composteur, le laissez s'aérer un certain temps, puis tout reverser dans le composteur.

5 Surveillez l'humidité. Si le compost devient trop sec, les micro-organismes qui décomposent, meurent : pensez à humidifier, surtout en été. Au contraire, l'excès d'humidité génère l'asphyxie et le dégagement d'odeurs désagréables.

6 Enrichissez votre compost si besoin avec des compléments nutritifs naturels (farine d'os, corne broyée, etc.)

7 Les activateurs de compost. Ils contiennent des micro-organismes nécessaires au processus de compostage. Les sols en détiennent naturellement. Du fumier, les refus de tamisage de compost, du compost « mûr » ou des orties fraîches accélèrent la décomposition. Il n'est pas nécessaire d'acheter des produits de démarrage proposés dans le commerce. La chaux dolomitique permet de maintenir l'équilibre du pH, lorsqu'on composte des matériaux très acides tels que les aiguilles de résineux.

Quand et comment récupérer le compost ?

Lorsque vous ne constatez plus de réchauffement du compost et que très peu de matières peuvent être reconnues (coquilles d'œuf, feuilles mortes par exemple), le compost peut être utilisé. Il sera de couleur brune, s'émiettera et dégagera une odeur « terreuse ».

• Récupérez le compost par le bas pour récolter une petite quantité. Pour des quantités importantes, videz la partie supérieure non décomposée, récupérez le compost et remettez ensuite la partie non décomposée dans le composteur.

• Tamisez le compost à l'aide d'un tamis, d'une grille, etc. pour éliminer les matières non décomposées et remettez celles-ci dans le composteur comme activateurs, ou bien utilisez-les en paillage.

CONSEIL :
Ne pas brasser le compost à mains nues, pour éviter de se brûler.

4

AGGLOPOLYS • GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE À DOMICILE

5

AGGLOPOLYS • GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE À DOMICILE

Valorisez vos déchets verts à domicile

Agiissons plus malin jetons moins!

Des solutions existent pour gérer vos déchets végétaux à domicile et réduire ainsi vos déplacements en déchetterie.

LE COMPOSTAGE EN TAS

En cas d'apport exceptionnel de déchets verts, si vous disposez d'une grande surface, pensez au compostage en tas. Le processus est un peu plus long qu'en bac, mais le volume traité est plus important. Les conseils contenus dans ce guide s'appliquent au compostage en tas.

LE PAILLAGE

Le paillis (5 à 20 cm d'épaisseur) enrichit le sol, réduit le développement des mauvaises herbes, limite l'évaporation, protège les plantes du froid et prévient l'érosion.

RAPPEL :
Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit toute l'année dans le Loiret-Cher (art. B4 du Règlement Sanitaire Départemental).

LA TONTE MULCHING

C'est une technique de tonte très régulière sans ramassage de l'herbe. Elle permet de protéger le gazon de la sécheresse. Le mulch peut aussi être utilisé en paillis.

LE BROYAGE

- Avec une tondeuse à gazon pour les petites branches et brindilles.
- Avec un broyeur pour les plus gros diamètres.

Utilisez ensuite le broyat obtenu pour alimenter votre composteur ou pailler vos plantations.

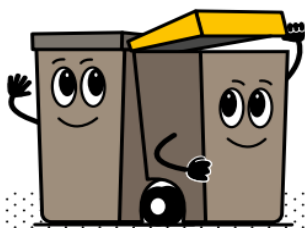
Agglopolys propose un dispositif de prêt gratuit de broyeurs aux particuliers. Plus d'infos sur agglopolys.fr ou au 02 54 58 57 57.

31

Calendrier de collecte des déchets

Calendrier de collecte 2025

des ordures ménagères (bac gris) et des déchets recyclables (bac jaune)



Nous sommes collectés le vendredi !

JANVIER 2025	FÉVRIER 2025	MARS 2025	AVRIL 2025	MAI 2025	JUIN 2025
M 1 Jour de l'en	S 1 Ella	S 1 Aubin	M 1 Hugues	J 1 Fête du travail	D 1 Justin
J 2 Basile	D 2 Chandelier	D 2 Charles	M 2 Sandrine	V 2 Boris	L 2 Blandine
V 3 Genevieve	L 3 Blaise	L 3 Guénolé	J 3 Richard	S 3 Philippe	M 3 Kevin
S 4 Odile	M 4 Véronique	M 4 Casimir	V 4 Jaldore	D 4 Sylvain	M 4 Clotilde
D 5 Edouard	M 5 Apathe	M 5 Olive	S 5 Irene	L 5 Judith	J 5 Igor
L 6 Melaine	J 6 Gaston	J 6 Colette	D 6 Marcelin	M 6 Bénédicte	V 6 Norbert
M 7 Raymond	V 7 Eugénie	V 7 Félicite	L 7 J.B. de la Salle	M 7 Gisèle	S 7 Gilbert
M 8 Lucien	S 8 Jacqueline	S 8 Jean	M 8 Julie	J 8 Victoire de 1945	D 8 Pentecôte
J 9 Alix	D 9 Apolline	D 9 Françoise	M 9 Gautier	V 9 Gautier	L 9 Lundi de Pentecôte
V 10 Guillaume	L 10 Arnaud	L 10 Candide	J 10 Fulbert	S 10 Solange	M 10 Landry
S 11 Pauline	M 11 ND de Lourdes	M 11 Constantin	V 11 Stanislas	D 11 Estelle	M 11 Barnabé
D 12 Tatiana	M 12 Felix	M 12 Justine	S 12 Jules	L 12 Achille	J 12 Guy
L 13 Yvette	J 13 Béatrice	J 13 Rodrigue	D 13 Ida	M 13 Rolande	V 13 Antoinette
M 14 Nina	V 14 Valentin	V 14 Mathilde	L 14 Maxime	M 14 Matthias	S 14 Elisee
M 15 Rémi	S 15 Claude	S 15 Louise	M 15 Paternie	J 15 Denise	D 15 Germaine
J 16 Marcel	D 16 Juliette	D 16 Bénédicte	M 16 Benoît-Joseph	V 16 Honoré	L 16 Régis
V 17 Roseline	L 17 Alexis	L 17 Patrice	J 17 Anicet	S 17 Pascal	M 17 Hervé
S 18 Prisca	M 18 Bernadette	M 18 Cyrille	V 18 Parfait	D 18 Eric	M 18 Léonce
D 19 Audric	M 19 Gabin	M 19 Joseph	S 19 Emma	L 19 Yves	J 19 Gervais
L 20 Sébastien	J 20 Aimée	J 20 Herbert	D 20 Piquet	M 20 Bernadin	V 20 Silvere
M 21 Agnes	V 21 Damien	V 21 Clémence	L 21 Lundi de Pâques	M 21 Constantin	S 21 Rodolphe
M 22 Vincent	S 22 Isabelle	S 22 Léa	M 22 Alexandre	J 22 Emile	D 22 Alban
J 23 Barnard	D 23 Lazare	D 23 Victorien	M 23 Georges	V 23 Didier	L 23 Audrey
V 24 François	L 24 Modeste	L 24 Karine	J 24 Fidèle	S 24 Donatien	M 24 Jean-Baptiste
S 25 Paul	M 25 Roméo	M 25 Humbert	V 25 Marc	D 25 Sophie	M 25 Prosper
D 26 Paule	M 26 Nestor	M 26 Larissa	S 26 Alda	L 26 Marianne	J 26 Antheime
L 27 Angèle	J 27 Honorine	J 27 Habib	D 27 Zita	M 27 Augustin	V 27 Fernand
M 28 Thomas	V 28 Antoinette	V 28 Gontran	L 28 Valérie	M 28 Germain	S 28 Irénée
M 29 Gilles	S 29 Gladys	S 29 Catherine	M 29 Catherine	J 29 Ascension	D 29 Pierre, Paul
J 30 Martine	D 30 Aimée	D 30 Jérôme	M 30 Robert	V 30 Ferdinand	L 30 Martial
V 31 Marcelle	L 31 Benjamin	L 31 Benjamin	S 31 Visitation	S 31 Visitation	

Ramassage du bac jaune

Ramassage du bac gris

Organisation spéciale : report dû au 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Communes concernées : Averdon, Champigny-en-Beauce, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles, Ménars, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Villefrancœur, Villerbon

Attention

- Les bacs, gris et jaunes, contenant du verre, des déchets verts, des gravats et des appareils électriques **ne seront pas collectés**.
- Les bacs jaunes contenant des sacs poubelles opaques **ne seront pas collectés**. Sacs transparents tolérés.

NOUVEAU : Ne ratez plus aucun jour de collecte ! Sur agglopolys.fr, téléchargez votre calendrier à intégrer dans votre agenda numérique !



Calendrier de collecte 2025



Dans le bac gris, déposez vos déchets dans des sacs bien fermés.



Dans le bac jaune, les emballages et papiers doivent être jetés en vrac, vidés et non emboîtés.



Les sacs et déchets déposés autour du bac ne seront pas collectés.



Les horaires de collecte peuvent varier d'une semaine à l'autre. Il est donc impératif de sortir le bac la veille au soir pour être sûr d'être collecté. Pensez à le retirer de la voie publique dès que possible.

JUILLET 2025	AOÛT 2025	SEPTEMBRE 2025	OCTOBRE 2025	NOVEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2025
M 1 Thierry	V 1 Alphonse	L 1 Gilles	M 1 Muriel	S 1 Toussaint	L 1 Florence
M 2 Martinien	S 2 Julien	M 2 Ingrid	J 2 Léger	D 2 Défunt	M 2 Viviane
J 3 Thomas	D 3 Lydie	M 3 Grégoire	V 3 Gérard	L 3 Hubert	M 3 Xavier
V 4 Florent	L 4 Jean-Marie	J 4 Rosalie	S 4 François	M 4 Charles	J 4 Barbara
S 5 Antoine	M 5 Abel	V 5 Raïssa	D 5 Fleur	M 5 Sylvie	V 5 Gérald
D 6 Mariette	M 6 Marlène	S 6 Bertrand	L 6 Bruno	J 6 Bertine	S 6 Nicolas
L 7 Raoul	J 7 Gaëtan	D 7 Reine	M 7 Serge	V 7 Carinne	D 7 Ambroise
M 8 Thibault	V 8 Dominique	L 8 Adrien	M 8 Pelagie	S 8 Geoffroy	L 8 Imm. Conception
M 9 Amandine	S 9 Amour	M 9 Alain	J 9 Denis	D 9 Théodore	M 9 Pierre Fourier
J 10 Ulrich	D 10 Laurent	M 10 Inès	V 10 Ghislain	L 10 Léon	M 10 Romaric
V 11 Benoît	L 11 Claire	J 11 Adelphe	S 11 Firmin	M 11 Armistice de 1918	J 11 Daniel
S 12 Olivier	M 12 Clarisse	V 12 Apollinaire	D 12 Séraphin	M 12 Christian	V 12 Chantal
D 13 Joël	M 13 Hippolyte	S 13 Aimé	L 13 Géraud	J 13 Brice	S 13 Lucie
L 14 Fête Nationale	J 14 Evard	D 14 Maternie	M 14 Juste	V 14 Sidoine	D 14 Odile
M 15 Donald	V 15 Assomption	L 15 Roland	M 15 Thérèse	S 15 Albert	L 15 Ninon
M 16 ND Mont Carmel	S 16 Arnel	M 16 Edith	J 16 Edige	D 16 Marguerite	M 16 Alice
J 17 Charlotte	D 17 Hyacinthe	M 17 Renaud	V 17 Baudoin	L 17 Elisabeth	M 17 Gaël
V 18 Frédéric	L 18 Hélène	J 18 Nadège	S 18 Luc	M 18 Aude	J 18 Gatien
S 19 Arsène	M 19 Mylène	V 19 Emilie	D 19 René	M 19 Tanguy	V 19 Urbain
D 20 Marina	M 20 Bernard	S 20 Davy	L 20 Adeline	J 20 Edmond	S 20 Isaac
L 21 Victor	J 21 Christophe	D 21 Mathieu	M 21 Céline	V 21 Prie. Marie	D 21 Pierre
M 22 Madeleine	V 22 Fabrice	L 22 Maurice	M 22 Elodie	S 22 Cécile	L 22 Gratien
M 23 Brigitte	S 23 Rose	M 23 Constance	J 23 Simon	D 23 Clément	M 23 Armand
J 24 Christine	D 24 Barthélemy	M 24 Thécé	V 24 Florentin	L 24 Flora	M 24 Adèle
V 25 Jacques	L 25 Louis	J 25 Hermann	S 25 Crépin	M 25 Catherine	J 25 Noël
S 26 Anne	M 26 Natacha	V 26 Côme, Damien	D 26 Dimitri	M 26 Delphine	V 26 Etienne
D 27 Nathalie	M 27 Monique	S 27 Vincent	L 27 Emeline	J 27 Séverin	S 27 Jean
L 28 Samson	J 28 Augustin	M 28 Venceslas	M 28 Simon, Jude	V 28 Jacques	D 28 Innocents
M 29 Marthe	V 29 Sabine	L 29 Gabriel	M 29 Narcisse	S 29 Saturnin	L 29 David
M 30 Juliette	S 30 Fiacre	M 30 Jérôme	J 30 Bienvenue	D 30 André	M 30 Roger
J 31 Ignace	D 31 Aristide	L 31 Jérôme	V 31 Quentin	S 31 André	M 31 Sylvestre

Ramassage du bac jaune

Ramassage du bac gris

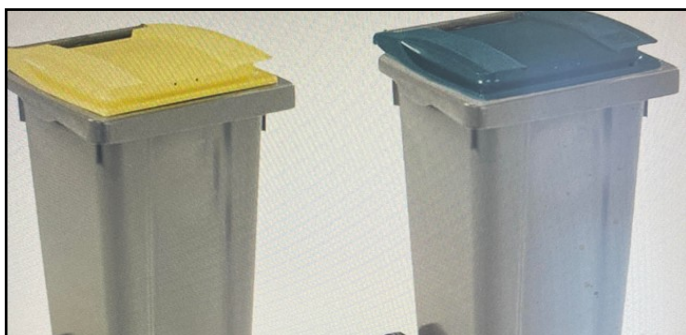
Organisation spéciale : report dû au 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Communes concernées : Averdon, Champigny-en-Beauce, Fossé, La Chapelle-Vendômoise, Marolles, Ménars, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Villefrancœur, Villerbon

Un doute, une question ?

Contactez la Direction Déchets au 02 54 58 57 57
agglopolys.fr - Agglomération Blois

Agissons plus malin
trions plus
jetons moins !



Nous vous rappelons qu'après la collecte de vos containers, il est essentiel de les ramasser rapidement afin d'éviter qu'ils ne s'envoient et ne créent des nuisances sur la voie publique. Nous vous remercions de votre collaboration pour maintenir la propreté et la sécurité dans notre commune. Merci par avance.

La réserve Naturelle



Pâturage par des moutons solognots.

UNE GESTION D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de préserver la diversité des écosystèmes qui composent la réserve naturelle et éviter les erreurs qui risqueraient de compromettre la survie des espèces les plus menacées, la gestion du site est conduite en accompagnement des processus naturels d'évolution des écosystèmes.

Par ailleurs, la modernisation de systèmes d'exploitations traditionnels donne de très bons résultats. Ainsi, l'entretien des pelouses se fait par pâturage extensif avec des moutons rustiques. Localement, la fauche et le broyage peuvent être pratiqués. Lorsque les boisements évoluent librement, la diversité des espèces qui y vivent augmente.

Un suivi permanent des milieux et des espèces permet d'adapter la gestion en fonction des résultats mesurés. Par ailleurs, les usagers du site sont invités à participer à la gestion. Certains propriétaires réalisent eux-mêmes les travaux d'entretien.

RÈGLEMENTATION

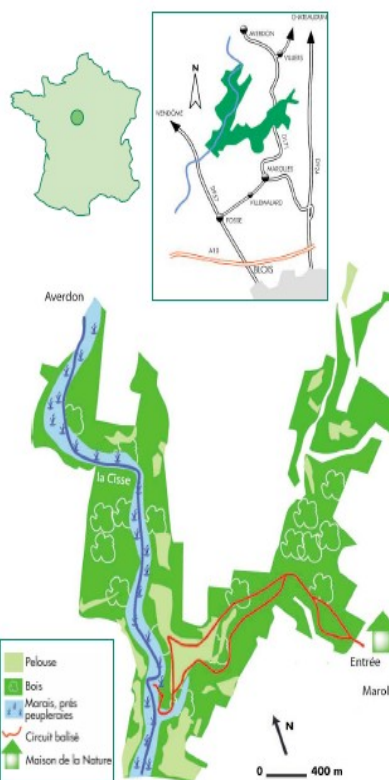


RENSEIGNEMENTS

Département : Loir-et-Cher
Communes : Marolles et Averdon
Création : 23 août 1979
Superficie : 296 hectares
Nécropole et menhir classés à l'inventaire des monuments historiques

Gestionnaire :
Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher
Adresse : Maison de la Nature - La Closerie - 41330 Marolles
Courriel : grandpierre.vitain@espaces-naturels.fr

PLAN DE SITUATION



Cette fiche a été financée par le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, Direction de la Nature et des Paysages, Bureau de la Protection de la Nature et de l'Environnement, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, Direction Départementale de l'Équipement, de la Protection et de l'Environnement de Loir-et-Cher. Photographie sur papier recyclé - ITCO Dijon.



Réserve Naturelle GRAND PIERRE ET VITAIN



Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement (C.D.P.N.E.)
1, Avenue de la Butte
41000 BLOIS

Téléphone : 02 54 51 56 70
Télécopie : 02 54 51 56 71
Courriel : cdpne@wanadoo.fr



Plan de situation

Maison de la Nature
Réserve Naturelle GRAND-PIERRE ET VITAIN

L'école en dehors de l'école

Marolles
Maison de la Nature
Education à l'environnement

Ligue de l'enseignement
Fédération des œuvres laïques de Loir-et-Cher
4, rue Boursaut - BP 11003 - 41010 BLOIS cedex
Tél. : 02 54 43 01 61

CDPNE
Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement
1 avenue de la Butte - 41000 Blois
Tél. : 02 54 51 56 70
maisonnaturereserve-cdpne@wanadoo.fr - www.cdpne.org

CLASSES DE DÉCOUVERTES

[Science et environnement]
[Etude et conservation des milieux naturels]
[Art et Culture]

LES DATES A RETENIR POUR 2025

Mars

Samedi 15 Ramassage de la ferraille
Comité des fêtes

Avril

Dimanche 27 Randonnée pédestre
Comité des fêtes

Dimanche 27 Trail de la Grand Pierre

Mai

Jeudi 8 Cérémonie

Dimanche 18 Course cyclistes « les amis de la route d'ÉOLE »

Dimanche 25 Brocante
Comité des fêtes

Juin

Dimanche 22 Fête de l'école

Samedi 28 Repas Suivi du Bal Populaire
Mairie et comité des fêtes

Septembre

Dimanche Course de Caisses à savon (à l'étude)
Comité des fêtes

octobre

Vendredi 31 Animation autour d'Halloween
Comité des fêtes

Novembre

Mardi 11 Cérémonie

Samedi 15 Soirée repas / Animations
Comité des fêtes

Décembre

Samedi 6 Mise en place des décorations de Noël
Place de la Mairie

Samedi 13 Gouter et remise des colis de Noël aux seniors

Bienvenue dans une imprimerie qui aime la com'

isf Créer Imprimer Communiquer

AGENCE DE COM' • IMPRIMERIE
SIGNALÉTIQUE • ROUTAGE





isf Créer Imprimer Communiquer...

Blois 02 54 56 43 43
Vendôme 02 54 77 13 90

contact@isf-imprimerie
isf-imprimerie.fr



SCEA FAISANDERIE DES TAMARIS
N°041442 S. Contrôle Officiel DSV

Oeufs, 1 jour, démarrés, adultes, faisans communs, obscurs, US, vénérés, perdrix R et GR, colins de virginie

16 place de la Mairie
41330 AVERDON

Tél./Fax: 02 54 20 17 72 - 02 54 20 10 75
Port.: 06 72 40 54 62 - 06 73 22 76 94



TVA FR94 511 056 426 - Siret 511 056 426 0001



Palais des l'is

Restaurant - Bar

Isabelle et Sébastien Robert

10 Grand Rue

41330 Champigny en Beauce

tel : 02 54 42 51 64

Ouvert : du lundi au vendredi midi

Vendredi et Samedi soir

LECOQ
Concessionnaire agricole

1 Malakoff (D924)
41330, Averdun

02.54.20.02.63



IRRIFRANCE NEW HOLLAND Promodis

SP2C
SANITAIRE PLOMBERIE
CHAUFFAGE & CONSEIL

Plomberie, Sanitaire, Entretien de chaudière
Création et rénovation de salle de bain
Installation et remplacement de chaudière
Ramonage cheminée, insert et poêle, Désembouage

CYRIL GÉNOT
41000 VILLERBON
07 66 03 94 23
SP2C41@GMAIL.COM



QUALIBAT RGE QualiBois

Charpente Couverture
Rénovation & Neuf
Zinguerie & Ramonage
Aménagement & Isolation de combles

ENT GREGEARD - DELAHAYE

02.54.46.84.49
06.06.40.34.59
2 Lieu-Dit "Champouteau"
41330 AVERDON
sarlgregeard@laposte.net



THIBIERGE S.A.S.
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

02 54 46 11 79
E-mail : thibierge.sas@wanadoo.fr
ZA La Tremblaye - 41190 HERBAULT

RGE



RADLÉ TP
02 54 79 03 03

Pannequin Paysage
Aménage et embellit votre jardin

Avec Pannequin Service
services de la personne

Aménagement d'espaces verts
Allée - Cour - Clôture - Terrasse - Bassins
Entretien - Plantations - Elagage

46, rue des Vollerants - 41330 St BOHAIRE
Tél : 02.54.20.16.48
Web : www.pannequin-paysage.fr
Mail : sarl-pannequin-paysage@wanadoo.fr

VLCG

Sables et graviers - Vente aux particuliers & professionnels

VAL DE LOIRE GRANULATS
Le bout de la Vallée Poiriou - 41330 Averdun
Tél : 02.54.33.14.58



VERNÉJOLS
TERRASSEMENT - MAÇONNERIE
CARRELAGES - RESTAURATION
BATIMENTS INDUSTRIELS - T.P. - DÉMOLITION

Z.I. Route de Buray - 41500 MER
Tél. 02 54 81 03 90
Fax 02 54 81 24 03
vernejols@wanadoo.fr



afb
ATELIER
D'ARCHITECTURE
FREDERIC BRUXELLE

Blois - Saint-Bohaire
atelierfredericbruxelle.com
02 54 20 20 81



Hauff
Charcuterie

Manger pour vivre,
Vivre pour manger,
J'ai choisi les 2 !

Charcutier boucher traiteur
06.76.17.74.01

CLP
Fournitures
BUREAU
Mobiliers

Fournitures & Mobilier de bureau

198, rue de la Fédération
41350 St-Gervais-La-Forêt

02 54 74 32 06
clpapeterie@clpapeterie.fr

www.centreluirepapeterie.fr

A6tclie
Assistance Informatique à Domicile

services à la personne

A6tclie Christophe Louis
29, rue de Flandres
41000 Blois

Contact : 06.70.20.88.13
Mail : christophe_louis@a6tclie.fr

Consultez notre site : www.a6tclie.fr

PROCOSTA
RAVALEMENT
ENDUITS PROJÉTÉS

Mr COSTA DA SILVA
procosta41@yahoo.fr

14 rue des Alouettes
41330 AVERDON

Tél. 02 54 52 04 38
Port. 06 76 15 90 98

Les Jardins d'Anthony
Paysagisme-Espaces verts

41330 Averdun
0616632042
lesjardinsdanthony9@gmail.com

services à la personne

**PREVENTION
CABINET CONSEIL**

**DETECTION
EXTINCTION
FORMATION**

Hervé VERON
06 11 91 37 47
def.fireprotect@sfr.fr

18, rue Saint Denis
41150 Monteaux
Tél.: 02 54 70 25 51

FJ CLIMAT
FLORENT JOREZ

Climatisation
Chauffage
Pompe à chaleur

Installation
Entretien
Dépannage

06.30.24.72.82

TEF
ZAE Malakoff - 41330 AVERDON

Tél : 02.54.45.40.50 Site : www.t-e-f.fr

Émulsions - Enrobés froids - Matériaux

POMPES FUNEBRES - MARBRERIE
BOUVIER - GOURY

SERVICES FUNÉRAIRES . MARBRERIE
PRÉVOYANCE . CHAMBRES FUNÉRAIRES

02 54 58 88 88

Sébastien THIBAUT

- Entretien espace vert
- Travaux d'aménagement int.- ext.
- Isolation et pose de plaques de plât
- Pose cuisine aménagée
- Divers travaux et réparations

Sébastien THIBAUT
Vauloin
41330 SAINT-BOHAIRE

Tél: 06 82 65 48 69
Mail: sebtibo@hotmail.fr